

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Opération STOP II

La réponse de l'OMD au trafic
illicite lié à la COVID-19

Juin 2022



2.

Participants

L'opération a été coordonnée par l'Unité de coordination opérationnelle (UCO) du Secrétariat de l'OMD en étroite coopération avec le réseau des Bureaux régionaux de liaison chargés du renseignement (BRLR) de l'Organisation. Pas moins de 160 Membres ont initialement confirmé leur participation à l'opération STOP II. L'opération a pu compter sur le soutien d'organisations internationales, à savoir Europol, INTERPOL, l'Office européen de lutte antifraude (OLAF), l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), ainsi que sur le soutien des titulaires de droits (TD) pour les vaccins et les traitements contre la COVID-19.

3.

Durée

L'opération a été lancée le 30 avril 2021 et comportait trois phases.



4. Travail analytique

Les Membres ont reçu

- des bulletins d'information hebdomadaires pendant les phases 1 et 2
- un rapport quotidien pendant la phase 3
- des rapports d'analyse périodiques à l'issue des phases 1, 2 et 3

afin de les informer des nouvelles tendances et des indicateurs de risque pour le trafic illicite de médicaments, de vaccins et de dispositifs médicaux.

5. Événements

Avant les phases opérationnelles, des formations ont été dispensées aux Membres en étroite collaboration avec des sociétés pharmaceutiques et des organisations internationales partenaires. Au total, 95 webinaires et sessions de formation ont été organisés, suivis par quelque 5 100 participants qui ont acquis les connaissances essentielles à la réussite de l'opération.

Des ateliers d'accréditation ont également été organisés afin de constituer une réserve de conseillers techniques opérationnels (CTO) francophones et hispanophones en matière de DPI, capables d'animer de manière indépendante des ateliers sur les DPI pour le compte de l'OMD.

- Ateliers de pré-accréditation pour les francophones du 24 au 28 janvier 2022 à Lomé (Togo).
- Ateliers de pré-accréditation pour les hispanophones du 7 au 11 février 2022 à Mexico (Mexique).

6. Chiffres clés

CAS DE SAISIES



90

Membres de l'OMD ont signalé des cas de saisie.



2 769

cas signalés, comme en témoignent les 4 034 rapports de saisie.

Un même cas peut comporter plusieurs rapports de saisie, par exemple lorsqu'un cas porte sur différents types de médicaments, chacun étant alors considéré comme une saisie distincte.

UNITÉS SAISIES



+ de 273,6 millions de médicaments



+ de 214,3 millions de dispositifs médicaux (y compris des équipements de protection individuelle – EPI)



13,5 millions de doses de vaccins illicites contre la COVID-19

(la majorité des cas de saisie ayant été enregistrés à l'exportation et l'absence des documents et licences requis étant la principale raison pour la rétention de ces produits)

7.

Tendances

STOP II

Au cours des phases 1 et 2 de l'opération, **une augmentation soudaine des petits envois d'agents anti-infectieux a été constatée.** En effet, de nombreux citoyens cherchaient désespérément des traitements alternatifs contre le coronavirus en raison d'une forte hausse de la demande de vaccins contre la COVID-19 dans le monde et de problèmes de la chaîne logistique pour la distribution des vaccins.

Des agents antiparasitaires tels que l'ivermectine ont été approuvés par certains pays Membres en tant que traitement contre la COVID-19 et cela a eu pour effet de dynamiser la chaîne logistique illicite de ce type de médicaments dans le monde entier, avec des pics importants constatés dans les régions Europe (EUR) et Afrique orientale et australe (AOA), notamment via le **commerce électronique**. La tendance des importations privées d'ivermectine par courrier s'est poursuivie durant la phase 3.

D'autres traitements contre la COVID-19 ont été approuvés par l'OMS après la conclusion de la phase 2 de l'opération STOP II. Des saisies de versions illicites de ces nouveaux traitements ont d'ailleurs été réalisées par certains Membres au cours de la phase 3. Ces cas prouvent que les criminels réagissent rapidement à l'évolution de la demande des consommateurs et que la formation dispensée en temps utile par les entreprises pharmaceutiques contribue à renforcer les mesures de lutte contre la fraude.

Les zones franches (ZF) constituent un domaine revêtant une importance capitale pour la lutte contre la fraude en matière de DPI. Des Membres participant à l'opération STOP II ont également rapporté des saisies réussies dans des zones franches. Les cas signalés par les Membres prouvent que les criminels exploitent effectivement les ZF pour le trafic de médicaments et de dispositifs médicaux illicites et que les renseignements et la coopération avec les agences internes peuvent être essentiels pour le contrôle des ZF.

8. Principales conclusions

Région EUR

Un pic des envois du commerce électronique illicites contenant des antiparasitaires (principalement de l'ivermectine) et d'autres médicaments a été constaté dans la région EUR. La région EUR a été la première région à signaler des cas de saisie de vaccins illicites contre la COVID-19.

Région A/P

Plusieurs cas de saisie de masques faciaux de contrefaçon ont été signalés par la région A/P. Au cours de la phase 3, la région A/P a également signalé un nouveau traitement contre la COVID-19.

Région MENA

Plusieurs cas de dissimulation de médicaments illicites ont été signalés par la région MENA. Au cours de la phase 3, un traitement contre la COVID-19 (remdesivir) a été saisi dans des petits envois.

Région AMS

La région AMS a été la première région ayant signalé des cas de saisie dans les ZF.

La région AMS a également été la première à signaler des dispositifs illicites d'oxygénothérapie utilisés en tant que traitement de la COVID-19.

Région AOC

La majorité des médicaments illicites ont été saisis dans des véhicules arrivant des pays voisins de la région AOC. Les agents des douanes ont réussi à déjouer la contrebande de médicaments dissimulés dans les compartiments des véhicules.

Région AOA

Des vaccins contre la COVID-19 périmés et indûment transportés ont été signalés par la région AOA, de même que des kits de test de la COVID-19 périmés.

Région AMS : Amérique du Sud, Amérique du Nord, Amérique centrale et Caraïbes

Région EUR : Europe

Région A/P : Extrême-Orient, Asie du Sud-Est, Australie et îles du Pacifique

Région MENA : Afrique du Nord, Proche et Moyen-Orient

Région AOC : Afrique occidentale et centrale

Région AOA : Afrique orientale et australe

9.

Coopération avec d'autres parties prenantes

Avant et pendant l'opération, des webinaires mondiaux de sensibilisation aux vaccins et médicaments contre la COVID-19 ont été organisés en collaboration avec des sociétés pharmaceutiques afin d'informer les douanes des caractéristiques essentielles et de la chaîne logistique légale des vaccins et médicaments COVID-19 approuvés par l'OMS (Pfizer, Moderna, Astrazeneca, Johnson & Johnson et Sinopharm, MSD et NOVAVAX). Ces webinaires ont permis aux administrations des douanes d'être mieux armées pour identifier les vaccins COVID-19 de contrefaçon et endiguer leur trafic.

L'opération a été planifiée et menée en étroite collaboration avec les organisations internationales partenaires (Europol, INTERPOL, OLAF, ONUDC et OMS).



10.

Outils et instruments de l'OMD

STOP II a utilisé son outil de communication sécurisé (Groupe CENcomm sur les DPI) pour l'échange de données sur les fournitures médicales contrefaites et les faux médicaments afin de permettre un partage rapide des informations entre les Membres.

Grâce à la bibliothèque du CENcomm DPI, les Membres ont pu consulter les bulletins d'information et les rapports analytiques contenant des informations à propos des saisies récentes, des nouvelles tendances et d'autres saisies intéressantes réalisées par les Membres. Des informations provenant d'organisations internationales, des ressources provenant des TD et des bonnes pratiques des administrations Membres ont également été partagées dans la bibliothèque du CENcomm. Une application mobile CENcomm DPI a été mise à la disposition des Correspondants nationaux (CN) et de nouvelles fonctionnalités du CENcomm DPI ont été déployées au début de l'opération pour faciliter leur travail.

Les pays Membres de départ et de transit des vaccins ont utilisé le modèle de notification préalable dans le CENcomm DPI pour informer les pays Membres de destination des envois légitimes de vaccins contre la COVID-19.



CENcomm



CENcomm
WCO-OMD

11.

Conclusions

L'augmentation de la demande de médicaments et de produits médicaux pour faire face à la pandémie de COVID-19 a entraîné une expansion du commerce de médicaments et de produits médicaux ne répondant pas aux normes et contrefaits. Les groupes criminels organisés ont exploité les incertitudes entourant le virus en répondant à la demande de produits médicaux en pénurie par la vente de produits de contrefaçon ou ne répondant pas aux normes.

Les activités de lutte contre la fraude menées au cours des phases 1, 2 et 3 de STOP II ont permis de protéger la santé et la sécurité des citoyens, grâce à la solidarité entre les administrations des douanes, au partage des données et à l'action conjointe, malgré la perturbation des frontières causée par la COVID-19.

STOP II a réaffirmé le rôle crucial joué par la douane dans la sauvegarde de la santé publique et la protection de la société.





Rue du Marché 30, B-1210
Bruxelles, Belgique

#WCOOMD wcoomd.org

stop@wcoomd.org

